



**SESSION RÉGULIÈRE DU 2 AOÛT 2010
TABLE DES MATIÈRES**

2. ORDRE DU JOUR.....	138
2.1 2010 08 187 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 2 AOÛT 2010.....	138
3. PROCÈS-VERBAUX.....	139
3.1 2010 08 188 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 5 JUILLET 2010.....	139
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3.....	139
4.1 QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SESSION.....	139
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	139
5.1 PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	139
6. RAPPORT DU MAIRE.....	139
6.1 RAPPORT ET SUIVIS DU MAIRE.....	139
7. URBANISME.....	140
7.1.....	140
8. VOIRIE MUNICIPALE.....	140
8.1 RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS DE JUILLET 2010 140	
8.2 2010 08 189 DEMANDE DE SIGNALISATION MTQ POUR TRAVERSE DE CHEVAUX.	140
14.6 2010 08 190 COMITÉ DE VOIRIE.....	140
9. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU.....	140
9.1 2010 08 191 APPUI À L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT CONCERNANT L'INSTALLATION SEPTIQUE DU 1113, CHEMIN FAVREAU.....	140
9.2 2010 08 192 RÉOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE DEUX BORNES SÈCHES.....	140
9.3 2010 08 193 MONTANT DE 516 \$ POUR PRÉSENTER LA DEMANDE D'AUTORISATION AU CA DU MDDEP.....	141
10. SÉCURITÉ.....	141
11. LOISIRS ET CULTURE.....	141
11.1.....	141
12. CORRESPONDANCE.....	141
12.1 DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS DE JUILLET 2010.	141
12.2 2010 08 194 ADOPTION PAR RÉOLUTION DE LA CORRESPONDANCE.....	141
13. TRÉSORERIE.....	142
2010 08 195 13.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 2 AOÛT 2010.....	142
13.2 CONCILIATION BANCAIRE AU 30 JUIN 2010.....	142
13.3 LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 31 JUILLET 2010.....	142
13.4 LISTE DES DÉBOURSÉS AU 31 JUILLET 2010.....	142
14. DIVERS.....	142
14.1 2010 08 196 TOURNOI DE GOLF DU MAIRE WATERVILLE.....	142
14.2 2010 08 197 COLLOQUE RÉGIONAL ADMQ.....	142
14.3 2010 08 198 ASSURANCE CABANE/PISCINE PATINOIRE.....	142
14.4 2010 08 199 NETTOYAGE DU TAPIS.....	143
14.5 2010 08 200 MANDAT À GUY CARBONNEAU.....	143
14.6 2010 08 201 LETTRE AU CONSEIL DE FABRIQUE.....	143
15. 2010 08 202 LEVÉE DE LA SESSION.....	143



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 2 août 2010, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le Maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Madame Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson, absent

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Madame le Maire Linda Ouellet.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

2. Ordre du jour

2.1 2010 08 187 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 2 août 2010

1. Ouverture

1.1 Prière.

1.2 Mot de bienvenue de madame le maire.

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 2 août 2010

3. Procès-verbaux (La lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 juillet 2010.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du maire

7. Urbanisme

7.1

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de juillet 2010.

8.2 Demande signalisation MTQ pour traverse de chevaux

8.3* Comité de voirie

9. Environnement et hygiène du milieu

9.1 Appui à l'inspecteur en bâtiment et en environnement concernant l'installation septique du 1113, chemin Favreau.

9.2 Résolution autorisant la signature d'une demande d'autorisation du Ministère de l'environnement dans le projet d'aménagement de deux bornes sèches.

9.3 Montant de 516 \$ pour présenter la demande d'autorisation de CA au MDDEP

10. Sécurité

10.1

11. Loisirs et Culture

11.1

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la correspondance reçue en juillet 2010.

12.2 Adoption par résolution de la correspondance.

13. Trésorerie

13.1 Adoption des comptes à payer au 2 août 2010

13.2 Conciliation bancaire au 30 juin 2010

13.3 Liste des comptes à recevoir au 31 juillet 2010.

13.4 Liste des déboursés au 31 juillet 2010

14. Divers

14.1 Tournoi de golf du maire Waterville

14.2 Colloque régional ADMQ

14.3 Assurance cabane piscine/patinoire

14.4 Nettoyage du tapis : salle du conseil

14.5* Mandat à Guy Carbonneau

14.6* Lettre d'intention au conseil de Fabrique

15. Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la session régulière du 2 août 2010 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

3. Procès-verbaux

3.1 2010 08 188 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de la session régulière du 5 juillet 2010

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la session régulière du 5 juillet 2010 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session

Le suivi de l'assemblée régulière du 5 juillet 2010 est déposé.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Madame Aline Chef est présente.

6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du Maire

Fait.

7. Urbanisme

7.1

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de juillet 2010

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois de juillet 2010. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

8.2 2010 08 189 Demande de signalisation MTQ pour traverse de chevaux

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE faire une demande au ministère des Transport afin que ce dernier installe une affiche indiquant une traverse de chevaux vis-à-vis la propriété du 1633, chemin Favreau.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

14.6 2010 08 190 Comité de voirie

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseiller Martial Tétreault joigne le comité de voirie.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

9. Environnement et Hygiène du milieu

9.1 2010 08 191 Appui à l'inspecteur en bâtiment et en environnement concernant l'installation septique du 1113, chemin Favreau

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil considère que l'ensemble des lois et règlements ont été et sont respectés dans ce dossier ;

QUE le conseil appuie les démarches entreprises par l'inspecteur en bâtiment et en environnement concernant l'installation septique du 1113, chemin Favreau.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

9.2 2010 08 192 Résolution autorisant la signature d'une demande d'autorisation du ministère de l'Environnement dans le projet d'aménagement de deux bornes sèches.

ATTENDU QU'UNE demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement doit comporter un certificat de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton signé par le secrétaire-trésorier attestant que le projet de la requérante ne contrevient pas au schéma-d'aménagement ni au document complémentaire ;

ATTENDU QUE ce certificat est émis dans le respect de l'article 8 du règlement relatif à l'administration de la Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2,r.1) en référence à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement ;

ATTENDU QUE la demande de la requérante relative à l'aménagement de deux bornes sèches afin de lutter contre les incendies est projeté sur les lots 10A-P, du rang 9 et 16-P du rang 5 du cadastre de Clifton ;

ATTENDU QU'un protocole d'entente pour l'utilisation d'un point d'eau privé pour la protection incendie est signé entre les parties en date du 4 mars 2008 ;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas au schéma d'aménagement et au document complémentaire de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à émettre et signer un certificat relatif à la présente demande concernant l'aménagement de deux bornes sèches pour lutter contre les incendies sur les lots 10A-P, du rang 9 et 16-P, du rang 5.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

9.3 2010 08 193 Montant de 516 \$ pour présenter la demande d'autorisation au CA du MDDEP

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la dépense de 516 \$ pour présenter la demande d'autorisation concernant la résolution 2010 08 192 au CA du MDDEP.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447.

10. Sécurité

10.1

11. Loisirs et Culture

11.1

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois de juillet 2010

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois de juillet 2010.

12.2 2010 08 194 Adoption par résolution de la correspondance

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la correspondance du mois de juillet 2010 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

13. Trésorerie

- 2010 08 195** **13.1** **Adoption des comptes à payer au 2 août 2010**
13.2 **Conciliation bancaire au 30 juin 2010**
13.3 **Liste des comptes à recevoir au 31 juillet 2010**
13.4 **Liste des déboursés au 31 juillet 2010**

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 2 août 2010 pour un total de 38 284,77 \$;

QUE le caisse déboursé, les comptes à recevoir, le relevé des comptes au 31 juillet 2010 ainsi que la conciliation bancaire au 30 juin 2010 soient acceptés tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes au montant de 38 284,77 \$.

14. Divers

14.1 2010 08 196 Tournoi de golf du maire Waterville

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

De payer le golf ou le souper pour une personne afin de représenter la municipalité au montant de 110 \$.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

14.2 2010 08 197 Colloque régional ADMQ

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et ou secrétaire-trésorier à participer Colloque régional de l'ADMQ qui se tiendra le 23 septembre prochain au Centre communautaire à Valcourt. Les frais d'inscription sont de 85 \$.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 310.

14.3 2010 08 198 Assurance cabane/piscine patinoire

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'assurer adéquatement le bâtiment attenant à la patinoire et la piscine ;

D'assurer adéquatement le bâtiment du réservoir compte tenu qu'un agrandissement a été apporté en 2010.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 421.



14.4 2010 08 199 Nettoyage du tapis

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE faire nettoyer le tapis de la salle du conseil par Steamatic au coût de 139 \$ incluant frais de déplacement.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 522.

14.5 2010 08 200 Mandat à Guy Carbonneau

CONSIDÉRANT que la municipalité doit désigner, par résolution, une personne pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 L.C.M. ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Guy Carbonneau soit mandaté comme médiateur dans le litige opposant les propriétaires du 519 et du 527 chemin de la Rivière ;

QUE le taux horaire soit fixé à 16 \$ l'heure pour toute intervention dans l'exercice de ce mandat ;

QUE les frais de déplacements soient remboursés selon les tarifs en vigueur.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 61000 422.

14.6 2010 08 201 Lettre au conseil de Fabrique

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE faire parvenir une lettre d'intention afin d'informer la Fabrique de l'intérêt de la municipalité à faire l'acquisition du lot 9B, rang 9 attenant au réservoir d'eau jusqu'au chemin Favreau.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

15. 2010 08 202 Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la session régulière du 2 août 2010 soit levée à 21 h 15.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Linda Ouellet, maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier

